



DES PROJETS CONJOINTS PORTANT SUR TROIS ENJEUX

Dans le cadre du Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, les gouvernements du Canada et du Québec poursuivent leur collaboration fondée sur une mise en commun des expertises et des ressources en vue de conserver et de mettre en valeur le Saint-Laurent.

Trois enjeux prioritaires ont été identifiés, lesquels sont appuyés par des projets conjoints présentés plus en détail en ligne à www.planstlaurent.qc.ca/.

CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Le Saint-Laurent est constitué d'une grande diversité d'organismes vivants. La transformation des écosystèmes, la prolifération des espèces exotiques envahissantes et les impacts des changements climatiques constituent les principales atteintes à la biodiversité.

Pour contribuer à la conservation de la biodiversité, les gouvernements poursuivent **trois orientations** :

- **Identifier, protéger, restaurer et valoriser les milieux d'intérêt écologique.**
Élaborer des outils communs pour identifier les milieux d'intérêt prioritaires à conserver, consolider le réseau d'aires protégées ainsi qu'aménager et restaurer des habitats sensibles.
- **Prévenir l'introduction des espèces exotiques envahissantes et en contrôler la dispersion.**
Envisager d'autres outils de prévention et mesures de contrôle de l'abondance et de la dispersion de ces espèces ainsi qu'améliorer la gestion de l'information, sans nuire au commerce sur le Saint-Laurent.
- **Évaluer l'impact des changements climatiques sur les écosystèmes.**
Élaborer et utiliser des indicateurs afin de caractériser l'impact des changements climatiques sur les écosystèmes du Saint-Laurent, de même que d'évaluer plus précisément l'impact des changements climatiques sur les milieux humides.

PÉRENNITÉ DES USAGES

Le Saint-Laurent est utilisé à des fins récréatives, commerciales, industrielles et publiques. Le développement urbain, l'artificialisation des rives, la dégradation des habitats aquatiques et riverains, l'érosion des berges, les fluctuations importantes des niveaux d'eau ainsi que les changements climatiques ont entraîné la perte de nombreux usages.

Pour assurer la pérennité des usages, les gouvernements poursuivent **quatre orientations** :

- **Favoriser la gestion durable des ressources halieutiques.**
Effectuer l'inventaire des informations existantes sur l'état des ressources halieutiques du Saint-Laurent en vue de partager et diffuser ces informations.
- **Identifier et valoriser les sites d'accès publics.**
Consolider l'inventaire des sites d'accès public et élaborer des outils d'information et de sensibilisation sur les usages durables de ces sites.



- **Maintenir et promouvoir une navigation durable.**
Poursuivre la concertation des intervenants du Saint-Laurent et des Grands Lacs en matière de navigation, élaborer des outils d'information et de sensibilisation destinés aux usagers du Saint-Laurent et au grand public et viser une approche plus intégrée pour les activités de dragage et de gestion des sédiments.
- **Favoriser la gestion durable des niveaux et des apports en eau.**
Mettre en œuvre des outils de gestion afin de consolider les mécanismes d'échange des données et élaborer des outils de prise de décision pour une gestion durable des eaux.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU

L'amélioration de la qualité de l'eau passe par la caractérisation des sources de pollution et la connaissance des effets de la pollution sur l'environnement. Si les sources ponctuelles de contamination sont assez bien caractérisées, la pollution diffuse et ses effets sur la santé humaine sont peu connus.

Pour mieux identifier ces sources de pollution et favoriser leur réduction, les gouvernements poursuivent **trois orientations** :

- **Réduire les sources agricoles de pollution diffuse.**
Soutenir et coordonner l'action visant à réduire les sources agricoles de pollution diffuse et améliorer la connaissance des effets de cette pollution sur les écosystèmes dulcicoles et marins.
- **Améliorer les outils de gestion des sédiments contaminés.**
Améliorer les outils d'évaluation des risques et de gestion associés aux secteurs du Saint-Laurent où se trouvent des sédiments contaminés.
- **Évaluer la présence et les effets des substances toxiques sur l'écosystème.**
Évaluer la présence et les effets des contaminants associés aux effluents municipaux, améliorer les connaissances sur les substances toxiques émergentes, caractériser la contamination du lac Saint-Pierre et étudier les effets des substances toxiques sur la chaîne trophique.



DEUX PROGRAMMES D'AIDE À LA PRISE DE DÉCISIONS

PROGRAMME DE SUIVI DE L'ÉTAT DU SAINT-LAURENT

Mis sur pied en 2003, ce programme vise à mettre en commun les données et les connaissances provenant des activités de suivi environnemental des ministères et agences. Pour ce faire, 21 indicateurs sont analysés et touchent les principales composantes du Saint-Laurent : l'eau, les sédiments, les ressources biologiques, les usages ainsi que les rives. Tous les cinq ans, les données recueillies permettent de dresser un portrait de l'évolution de l'état de santé du Saint-Laurent. Le plus récent portrait, publié en 2008, est disponible en ligne :

www.planstlaurent.qc.ca/sl_obs/sesl/publications/portrait/2008/Portrait_global_2008_f.pdf

Ce programme prévoit également la tenue de Rendez-vous Saint-Laurent tous les trois ans, un événement constituant un lieu d'échanges entre les experts et les acteurs du milieu dans le domaine du suivi environnemental.

PRÉVISION NUMÉRIQUE ENVIRONNEMENTALE DU SAINT-LAURENT

Semblable à la prévision météorologique, la prévision numérique environnementale aide à anticiper certains phénomènes ou à évaluer leur impact à partir d'observations réelles, d'applications théoriques et d'outils technologiques de pointe.

Ce nouveau programme met en commun l'expertise et les modèles prévisionnels des divers participants. La création de ce laboratoire numérique virtuel permettra de mieux comprendre l'écosystème du Saint-Laurent et de faciliter la prise de décision.

Ces prévisions numériques environnementales porteront notamment sur :

- l'eau : courants, température, vagues, niveau, débits, qualité et salinité;
- la glace et la neige : couvert, épaisseur, température et densité;
- la santé de l'écosystème;
- les précipitations;
- la température et l'humidité du sol;
- les conditions urbaines.



LA GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT

Adoptée en 2009 par le Québec, la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* a pour objectif de consolider la gestion intégrée et concertée de l'eau et vise une saine gouvernance des ressources en eau sur l'ensemble du territoire québécois, y compris le Saint-Laurent.

Cette démarche a mené à la mise en place de la gestion intégrée du Saint-Laurent. Ce processus est basé sur la concertation de l'ensemble des décideurs, des usagers et de la société civile pour planifier et harmoniser des mesures de protection et d'utilisation des ressources de cet important écosystème dans une optique de développement durable.

LA GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT PRÉVOIT :

Douze tables de concertation régionales

Dont six tables mises en place d'ici 2016, dans les zones suivantes :

- Région de Montréal
- Lac Saint-Pierre
- Région de Québec
- Nord de l'estuaire maritime
- Sud de l'estuaire maritime
- Îles-de-la-Madeleine

Ces tables de concertation permettent aux différents intervenants régionaux concernés par la gestion des ressources et des usages du Saint-Laurent d'harmoniser leurs actions par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion intégré régional.

Les comités Zones d'intervention prioritaire (ZIP)

Sous la responsabilité de la table de concertation régionale, les comités ZIP sont mandatés pour coordonner le développement et la rédaction d'un plan de gestion intégré régional qu'ils contribuent à mettre en œuvre. Dans certains cas, cependant, les comités ZIP pourraient se voir confier d'autres responsabilités reliées à la gestion intégrée. Dans les secteurs où les tables de concertation ne seront pas encore mises en place, les comités ZIP poursuivront leurs activités actuelles de concertation, afin de préparer le milieu à la mise en place éventuelle d'une table de concertation régionale.

Le Forum Saint-Laurent

Un événement annuel rassemblant des intervenants ayant des responsabilités ou des intérêts liés à la gestion des ressources et des usages du Saint-Laurent. Cette tribune de concertation vise à partager de l'information et à chercher des solutions aux enjeux concernant l'ensemble du Saint-Laurent.



UN PROGRAMME DE FINANCEMENT COMMUNAUTAIRE

PROGRAMME INTERACTIONS COMMUNAUTAIRES (PIC)

Le programme Interactions communautaires (PIC) est un programme d'aide financière permettant la réalisation de projets communautaires issus de préoccupations environnementales régionales en lien avec l'écosystème du Saint-Laurent et visant son amélioration. Ce programme de financement est reconduit à hauteur de 4,28 millions de dollars pour la période comprise entre 2011 et 2016. Depuis 1993, les 12,4 millions de dollars attribués par le PIC ont permis de réaliser 375 projets d'une valeur totale de 22,6 millions de dollars.